

Avis voté en plénière du 15 février 2012

Bilan du Grenelle de l'environnement : pour un nouvel élan

Déclaration du groupe de la CFTC

La CFTC se désole des effets de mode dans la vie politique française. Pendant et après le Grenelle de l'environnement, l'urgence écologique avait pignon sur les médias. Aujourd'hui le sommet de Durban est passé quasi inaperçu et les grands débats politiques en vue des présidentielles occultent presque toujours la stratégie environnementale.

Inutile de dire que l'acuité des crises monétaires, financières, économiques et sociales est devenue la seule priorité de la plupart de la classe politique. Notre avis peut apparaître décalé par rapport aux préoccupations nationales de ce mois de février 2012. Il a d'autant plus d'importance en devenant lui-même l'un des lanceurs d'alerte qu'il appelle de ses vœux.

Pour anticiper une crise majeure à venir, un nouveau modèle de développement s'impose.

Toutefois, la CFTC restera focalisée sur la prise en compte de l'emploi et de la précarité énergétique, notamment pour les plus fragiles dans la transition d'une économie hyper carbonée à une économie orientée vers des énergies nouvelles.

Le bilan du Grenelle n'est pas seulement l'engagement concret pour une sauvegarde de la planète, ce qui est pourtant déjà bien. Il n'est pas non plus seulement une meilleure prise de conscience populaire, éthique et politique de nécessaires comportements responsables devant les futures générations, et c'est encore pourtant déjà bien. Le bilan du Grenelle est aussi une expérimentation réussie d'une nouvelle forme de démocratie participative : la gouvernance à cinq : priorité au bien commun, fabrication à plusieurs d'une nouvelle rationalité publique, prise en compte des minorités, mise en veilleuse des réflexes corporatistes et des *lobbyings*, bref autant de conseils du philosophe allemand *Jürgen Habermas* qui ont pris forme dans ce Grenelle de 2007. Certes les lois Grenelle 1 et Grenelle 2 n'ont pas toujours été à la hauteur des ambitions du Grenelle de 2007. Il faudra trouver désormais des articulations entre la démocratie délibérative et la légitime démocratie représentative.

Alors que faire ? Cet avis formule de très bonnes pistes que je ne reprends pas ici. La CFTC insiste sur l'amélioration du rôle des IRP dans le *reporting* social et environnemental des entreprises. La CFTC s'engage aussi tout particulièrement pour l'instauration d'une vraie labellisation de la traçabilité sociale et environnementale des produits et services qui permettront aux consommateurs de choisir en connaissance de cause, et de faire ainsi pression sur les stratégies d'entreprise et contre le *dumping social* et écologique.

La CFTC a voté cet avis.